



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2560

Texte de la question

CONTRAT PREMIÈRE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Gaëtan Gorce, pour le groupe socialiste.

M. Gaëtan Gorce. Monsieur le Premier ministre, il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre ! Entendre le pays qui manifeste et qui condamne votre politique. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Entendre l'opposition qui veut, dans cet hémicycle, s'exprimer pour défendre des propositions alternatives. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Si vous ne pouvez les entendre, c'est que vous n'êtes ni à l'écoute du pays qui rejette votre action ni à l'écoute de cette assemblée et de ce que nous pouvons y dire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Il est vrai que, parmi vous, certains préparent déjà la France d'après, dont nous avons bien compris qu'elle ressemblerait à la France d'avant : celle d'avant les droits sociaux ; celle de la rupture avec notre modèle social ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous, vous êtes responsable de la France d'aujourd'hui, une France qui va mal parce qu'elle est mal gouvernée !

M. Jacques-Alain Bénisti. Manipulateur !

M. Jean-Paul Anciaux. Après quinze ans de socialisme, c'est la catastrophe !

M. Gaëtan Gorce. La France va mal parce que la pauvreté y augmente, et je vous invite, chers collègues, à vous pencher sur les chiffres publiés récemment par l'Observatoire de la pauvreté et qui montrent que plus de 260 000 personnes sont passées sous le seuil de la pauvreté depuis 2002.

La France va mal parce que vous voulez lui imposer des remèdes inadaptés et décidés sans concertation, sans dialogue, comme le contrat première embauche. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Nous, monsieur le Premier ministre, nous travaillons, non pour la France d'après, mais pour la France de demain !

M. Ghislain Bray. Elle ne sera pas socialiste !

M. Richard Mallié. La question !

M. Gaëtan Gorce. La France de demain redonnera la priorité à l'école, à la formation, à l'enseignement professionnel, le contraire de ce que vous faites aujourd'hui.

M. Lucien Degauchy. Donneur de leçons !

M. Gaëtan Gorce. La France de demain agira en priorité en faveur des jeunes sans qualification pour lesquels des actions concrètes associant accompagnement, formation, rémunération et protection sociale devront être mises en oeuvre plutôt que des contrats précaires s'adressant à tous les jeunes.

La France de demain travaillera à relancer l'alternance aujourd'hui très en retard de votre fait.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. Gaëtan Gorce. Les contrats d'alternance sont en effet aujourd'hui moins nombreux que les contrats d'apprentissage en 2002 et les contrats de professionnalisation ne parviennent pas à décoller. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Posez votre question, monsieur Gorce.

M. Gaëtan Gorce. Le choix, monsieur le Premier ministre, n'est pas entre l'immobilisme et le changement, mais entre la rupture que vous voulez conduire avec votre ministre d'État et qui aboutira à la rupture avec les Français.

Pour nous, bien au contraire, le changement consiste à faire vivre l'alliance entre progrès économique et progrès social. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ce sera le sens de la proposition de loi que nous déposerons dans cet hémicycle le 6 mai. (*Protestations et claquements de pupitre sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Veuillez conclure.

M. Gaëtan Gorce. Aussi, monsieur le Premier ministre, nous vous lançons un défi : serez-vous à nos côtés, le 6 mai, dans cet hémicycle, pour reprendre, sur la base de nos propositions, le débat que vous avez interrompu avec le 49-3 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Monsieur le député, il y a, malheureusement, un point commun entre la France d'aujourd'hui et celle d'hier, celle que vous nous avez laissée : le chômage des jeunes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il s'élève à 20 % et même à 40 %, dans les quartiers, pour les filles.

M. Augustin Bonrepaux. Qu'avez-vous fait en quatre ans ?

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Quant aux jeunes diplômés de nos quartiers, ils attendent huit à neuf mois pour trouver un premier emploi. C'est cela, la précarité, celle que vous dénoncez tant. C'est à elle que nous voulons nous attaquer ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne pouvons pas continuer avec les vieilles recettes qui n'ont pas marché, comme les stages parkings, les petits boulots ou encore les emplois publics précaires qui n'apportent rien.

Avec le CPE, nous proposons un contrat à durée indéterminée (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains*), un vrai contrat qui donne accès à cette fameuse première expérience professionnelle tant recherchée par tous les jeunes. Combien de générations allons-nous encore sacrifier en n'osant pas mettre en oeuvre de nouvelles approches professionnelles, sans tenter autre chose ?

Le CPE est aussi un contrat qui donne, par le biais du LOCAPASS, accès au logement. Il s'agit donc d'un contrat qui permet l'entrée dans la vie active.

Alors, monsieur Gorce, pour ce qui nous concerne, entre le CPE, contrat à durée indéterminée, et le chômage à durée indéterminée, nous n'hésitons pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2560

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mars 2006